HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035708

HAL Id: hceres-02035708

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035708

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053416

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres du domaine Arts, lettres, langues de l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA) est implantée sur les sites de Pau et de Bayonne. Toutefois, l'offre de parcours diffère d'un site à l'autre en raison des spécificités locales. Le parcours Lettres modernes est accessible aux étudiants aussi bien à Pau qu'à Bayonne. Les parcours Lettres classiques et Occitan sont enseignés à Pau. A partir de la 2ème année de la licence, les étudiants ont en outre la possibilité de choisir les parcours FLE (Français Langue Etrangère), Documentation ou Occitan/Gestion.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

En l'état actuel, cette mention ne satisfait que très partiellement aux critères d'évaluation. Le dossier fourni ne renferme soit pas de données, soit des données insuffisamment précises sur la connaissance et le suivi de la population étudiante concernée, la structure et le fonctionnement de la mention et de l'équipe pédagogique, les contenus et l'organisation des enseignements, la présence obligatoire de passerelles, l'information et l'accompagnement des étudiants au cours de la licence, l'aide à l'élaboration du projet professionnel et la réorientation, le tutorat et les stages professionnalisants, et enfin la poursuite d'études en master. Il n'est pas fait mention de la place des langues vivantes étrangères dans la formation ni d'éventuelles certifications. La répartition des crédits n'est pas précisée, l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) ne liste pas les UE (unités d'enseignement) et les crédits attribués, et ne décrit pas le contenu des enseignements. Le dossier présenté est théorique, plusieurs rubriques n'ont pas été remplies. La mention Lettres demeure en quelque sorte anonyme. Il est impossible de savoir quelles sont les spécificités, les avantages et donc l'attrait de la mention Lettres de l'UPPA.

- Points faibles :
  - Les UE obligatoires d'ouverture et de méthodologie du travail universitaire en 1ère année ne sont pas clairement affichées.
  - L'application du tutorat d'accompagnement reste dans le vague. Il en va de même pour les enseignements de mise à niveau.
  - Il n'y a pas de passerelles entre les parcours.
  - La répartition des crédits n'est pas évoquée.
  - la population étudiante ne paraît pas connue, de même que le devenir des étudiants.
  - L'Annexe Descriptive au Diplôme et la fiche RNCP sont insuffisamment renseignées.
  - La formation ne prévoit pas de stage professionnalisant.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

● Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il faudrait mettre en place des dispositifs permettant d'améliorer l'information et le suivi des étudiants durant leurs années de formation, de diversifier l'orientation dans le cadre de cette mention, de professionnaliser les parcours, notamment en introduisant des stages obligatoires pourvus de crédits en 3e année de licence, de les faire précéder d'enseignements méthodologiques et suivre d'un rapport de stage et d'une soutenance.

Les évolutions envisagées « pour le prochain quadriennal » projettent de mettre en œuvre tout ce qui, en fait, aurait déjà dû exister au titre de la présente évaluation, ce qui confirme les carences constatées à l'étude de ce dossier. Il serait souhaitable que l'équipe pédagogique parvienne rapidement à une vue plus claire des objectifs à poursuivre afin de proposer et de mettre en place les évolutions nécessaires.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les informations concernant l'équipe pédagogique, la structuration et le mode de fonctionnement de la mention ainsi que les différents parcours sont vagues quand elles ne sont pas absentes. L'insuffisance d'éléments consignés dans le dossier dans le domaine du pilotage confirme l'impression de déficience de pilotage qui s'installe à la lecture du dossier.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique n'apparaît pas clairement dans le dossier puisque le contenu des enseignements, sa répartition en volume horaire et semestres d'étude, la pondération des crédits, les modalités d'évaluation des compétences, les passerelles permettant les orientations et réorientations, les modalités de séjours des étudiants dans des universités étrangères et la prise en compte dans la formation, la politique de préparation aux concours de l'enseignement et le devenir des étudiants qui ne s'y destinent pas ne figurent pas dans le dossier.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le document intitulé « présentation de l'offre de formation » fait mention d'« actions de soutien », de « suivi individualisé », de « renforcement » et de « remédiation disciplinaire », mais sans plus de précision quant aux modalités, au nombre d'heures et à l'évaluation. Le dossier de la mention Lettres n'en parle pas. Il mentionne seulement des « révisions entre deux sessions d'examen ».

Des enseignements de mise à niveau auraient été organisés dans le cadre du plan licence, mais la description en reste très vague.

En aucun endroit du dossier la répartition des crédits n'est évoquée.

Le dossier signale que des enseignements complémentaires ont été mis en place pour aider les étudiants à conduire leur projet professionnel. Mais aucune description n'accompagne cette affirmation.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'ouverture vers le monde professionnel et l'analyse du devenir des étudiants à l'issue de la licence ou du départ de la formation font partie des points faibles de cette mention, comme en témoigne l'absence de renseignements fournis à ce sujet.